

Le 25 septembre 2020

Monsieur le Maire
Mesdames les Conseillères
Messieurs les Conseillers
Ville de Saint-Jérôme

Mesdames,
Messieurs,

À la demande du Maire, M. Stéphane Maher, je vous convoque à une séance extraordinaire qui aura lieu **à huis clos**, le **28 septembre 2020, à 17 h** au 300, rue Parent, Saint-Jérôme, et au cours de laquelle les points suivants seront discutés, savoir:

1.- OUVERTURE

- 1 OUVERTURE de la séance
- 2 PUBLIC - Période de questions concernant les points traités lors de la séance tenante
- 3 ADOPTION de l'ordre du jour
4. Autorisation – Dossier de démolition de cinq (5) bâtiments principaux de nature commerciale et résidentielle, n^{os} 2020-00108, 2020-00109, 2020-00110, 2020-00111 et 2020-00112 situés sur les lots 4 034 954, 4 034 951, 4 034 950, 4 034 949, 4 034 948 du cadastre du Québec
➤ 5 permis
5. Autorisation – Dossier de démolition n^o 2020-00113 – 1001, rue Saint-Georges - Situé sur le lot 2 663 655 du cadastre du Québec
➤ 1 permis
6. Règlement hors cour – Aviva compagnie d'assurance du Canada c. Ville de Saint-Jérôme – Cour supérieure n^o 700-17-010074-135 – Affaires juridiques : J-2013-001
- 7 PUBLIC – Seconde période de questions concernant les points traités lors de la séance tenante
- 8 Parole au conseil
- 9 Levée de l'assemblée

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le greffier adjoint de la Ville,

SIMON VINCENT, avocat

SV/sr

p. j.

Service du greffe et des affaires juridiques
300, rue Parent
Ville de Saint-Jérôme (Québec) J7Z 7Z7
(450) 436-1511 • téléc. : (450) 436-6626